Le "Gate fever" : cristallisation et fossilisation de l'univers carcéral

Jérôme Englebert

Docteur en psychologie, Maître de conférences (Université de Liège)

Introduction

Le cas de Nathan a été à l'origine du travail que j'ai mené sur la psychopathologie en milieu carcéral (Englebert, 2013) et qui m'a confronté, de façon magistrale, à la place de l'*espace* dans la psychopathologie. C'est à partir de ce cas clinique que j'ai décidé d'étudier les dimensions spatiales et temporelles tant en psychopathologie qu'en prison – je pourrais dire que ce cas m'y a presque « obligé ». Par ailleurs, cette étude de cas est une sorte de *pari* qui peut se réduire à une question. Celle-ci consiste à savoir s'il est permis, voire possible, de réaliser l'étude d'une situation si brève que celle qui suit. Elle est superposable à la question, que je me suis souvent posé, de savoir si une rencontre clinique a un sens quand on sait qu'elle se limitera à un seul, voire à deux entretiens (comme c'est d'ailleurs fréquemment le cas en prison).

1. Le « gate fever »

Lorsque je le vois pour la première fois, Nathan est assis sur un banc réservé aux nouveaux « arrivants » attendant d'être écroués et de se voir attribuer une cellule. Il semble calme et pensif, peut-être légèrement anxieux. Il est huit heures du matin et, venant d'arriver à la prison, je déambule dans le secteur administratif pour recevoir différents documents avant d'aller vers mon service.

Enfin prêt, je traverse, comme tous les matins, différents couloirs et sections pour rejoindre mon bureau. En chemin, j'aperçois devant moi Nathan qui est accompagné de deux agents et se dirige vers sa cellule. Ce petit groupe que j'observe de loin s'arrête au milieu de la section devant le nouvel *espace de vie* de Nathan. Ayant mon regard porté vers ce point lointain, je me prépare à les rattraper. Le *hasard* fait que le moment où j'arrive à leur hauteur coïncide

avec celui où les agents referment la porte et verrouillent la cellule dans laquelle se trouve le nouveau prisonnier.

À cet instant précis, Nathan pousse un hurlement indescriptible et se met à cogner violemment contre les murs de sa cellule. Ce contraste tellement saisissant avec l'attitude passive, voire soumise, qui semblait émaner de lui jusque-là, nous interpelle, les agents et moi. Un des agents lui demande alors ce qui se passe, pendant que l'autre lui donne l'ordre de se calmer. Face à cette situation, je ne peux faire autre chose que m'arrêter et continue à observer la scène, tandis que l'intensité des cris ne diminue pas. Je m'approche de la porte, regarde à travers le judas et vois à trente centimètres de moi un visage qui m'apparaît comme si je le voyais pour la première fois, tant l'expression de rage qui en émane a métamorphosé ses traits. Les hurlements laissent alors place à un discours angoissé et délirant : « Ils m'en veulent, ils ont fermé, ils m'en veulent ... Il fait tout noir ». Cet état, qui correspond à une crise psychotique aigüe, aussi soudaine qu'inattendue, m'interpelle et m'amène à penser qu'une telle crise doit forcément être mise en relation avec les caractéristiques spatiales et architecturales de l'enfermement. Lecteur à ce moment de L'espace imaginaire de Sami-Ali (1974), je pense retrouver à travers cette situation une exemplification magistrale de l'influence de l'espace carcéral sur la santé psychique des détenus.

Quelques heures après cette scène, je rencontre Nathan dans mon bureau. Il se présente avec un visage qui m'apparaît différent de celui de notre première rencontre – sur le banc – mais aussi de celui de notre seconde rencontre – à travers le judas. Ce visage est comme éclipsé par d'énormes sourcils foncés que je remarque pour la première fois. Nous n'abordons pas d'emblée l'épisode qui est encore frais dans nos mémoires respectives et discutons plutôt de questions générales d'ordre anamnestique. Nathan a une quarantaine d'années et est placé sous mandat d'arrêt pour vol avec violence. Il s'exprime lentement mais de manière tout à fait adéquate. Ni son attitude discursive ni son allure corporelle ne font penser qu'il a vécu il y a très peu de temps un épisode psychotique. Au fil de la discussion, j'en arrive à l'interroger sur d'éventuels antécédents psychiatriques. Semblant ne pas très bien comprendre ma question, il me répond par la négative sans beaucoup de conviction.

Après plus d'une demi-heure d'entretien, Nathan me facilite la tâche en abordant lui-même l'épisode de la fermeture de sa cellule. D'un air bizarre et quelque peu confus, il apparaît

ambivalent; à la fois gêné mais aussi désireux d'en parler. Il dit ne pas comprendre ce qui s'est passé: « J'ai d'un coup ressenti une angoisse comme jamais auparavant. Une angoisse qui partait du ventre, des deux poumons. Je ne comprends pas... J'étais mal dans la chambre (sic), il me semblait qu'il faisait tout noir... Je ne pouvais plus respirer. J'ai vraiment eu très peur ». Je lui demande alors s'il a déjà ressenti ce sentiment par le passé et il me répond qu'il a déjà appréhendé de telles sensations mais jamais aussi fortement. La « puissance qui venait de cette angoisse » était « indescriptible » par rapport à celles qu'il avait déjà pu ressentir par le passé.

Face à ce vécu émotionnel si intense, je tente de « rationaliser » cette angoisse et lui demande s'il peut identifier un événement, un objet, une cause qui serait source de cette émotion extrême. Cette tentative se soldera par un échec : « *Je ne peux pas vous dire ce qui m'angoissait réellement* » ; comme si cette angoisse n'avait pas de sens, mais était seulement un vécu, comme si elle se résumait à une pure *sensation*. Me donnant l'impression de se « refermer », tant dans son discours que par son attitude corporelle, je lui propose de mettre fin à l'entretien et nous fixons un second rendez-vous quelques jours plus tard.

Je ne reverrai plus Nathan. Il ne passera que quelques jours en prison, son mandat d'arrêt n'étant pas confirmé. Hormis cet épisode *princeps*, plus aucun symptôme délirant ne sera attribué à Nathan lors de son court enfermement et il ne fera guère parler de lui.

2. La psychose carcérale?

Cette première situation clinique pourrait pratiquement se passer d'explications théoriques tant elle est suffisamment éloquente par sa simple description...

Néanmoins, plusieurs choses peuvent être précisées. Un recensement de la littérature met en évidence plusieurs mentions du concept de « psychose carcérale » (Al Chaabani & Bataille, 2002 ; Chastang et al., 1991 ; Bezaury & Faruch, 1991 ; Wulfman, 1982) ou encore d'« encellulement » (Tesu-Rollier & Coutanceau, 2007), mais aucun de ces auteurs ne mentionne un épisode s'inscrivant dans une telle temporalité de l'instant. Ces phénomènes

« voisins » sont définis comme le développement d'une psychose qui serait « favorisée » – mot et hypothèse sur lesquels je reviendrai par la suite – par l'enfermement, mais la littérature ne fait pas mention de cas aussi aigus et instantanés. La seule description similaire se retrouve dans la littérature américaine, chez Scott (1969), qui décrit superficiellement un syndrome similaire qu'il propose d'appeler « gate fever » (la fièvre de la porte).

Je voudrais dire un mot sur le concept général de « psychose carcérale » qui a été critiqué à de nombreuses reprises par plusieurs auteurs (Archer, 2000; Al Chaabani & Bataille 2002), allant, pour certains, jusqu'à une remise en cause de sa pertinence nosographique (Archer, 2000). L'erreur fondamentale serait – comme c'est probablement trop fréquemment le cas en sciences humaines – d'inscrire ce concept dans le causalisme linéaire. Dire qu'un épisode psychotique émerge à cause de l'enfermement – que l'on se mette d'accord ou non sur l'existence d'une vulnérabilité antérieure – est une déduction qui ne peut fonctionner que dans l'a posteriori et dont la vérification confirmatoire ne peut être que rétrospective. Selon cette logique, on ne peut mettre en évidence la cause du phénomène (ce dernier devenant dès lors un effet) qu'au sein d'une temporalité secondaire et non prédictive. Comme le souligne Ricœur (1965), lorsqu'il analyse l'œuvre freudienne qui est entièrement inscrite dans un tel paradigme, téléologie (finalité d'un phénomène) et archéologie (histoire du phénomène) sont, pour cette logique causaliste, indissociables pour construire une connaissance d'un phénomène : « Seul a une arché un sujet qui a un telos » (Ibid., p. 481). Cette perspective causaliste présente deux extrêmes : celui qui consiste à prétendre que la manifestation psychotique est principalement déterminée par des facteurs biologiques (notamment génétiques) et qui définira, au mieux, la dimension carcérale comme « simple » élément déclenchant, mais pourrait aussi suggérer que cet espace carcéral est aspécifique et qu'il s'agit d'un facteur de stress au même rang que de nombreux autres. L'optique inverse est de considérer que l'environnement carcéral est pathogène et qu'il s'agit du facteur principal de l'« éclosion » psychotique. Ces deux positions extrêmes, comme souvent, permettent d'entrevoir un « juste milieu » qui ne peut faire fi d'une vulnérabilité génétique mais aussi psycho-historique, autant qu'il ne peut réfuter la dimension potentiellement traumatogène et défavorable à un développement psychologique harmonieux que représente l'enfermement.

Pour entrevoir ce juste milieu, il me semble utile de s'extirper de cette logique de la cause et de l'effet. C'est pour sortir de ce « causalisme linéaire » que Sami-Ali (2003) propose le

concept de « causalisme circulaire », c'est-à-dire de considérer qu'un phénomène – par exemple un trouble psychique – entretient une relation avec un ensemble d'autres facteurs qui sont à situer du côté de la biologie, de l'environnement, de l'histoire, du relationnel, de la culture ou encore du socio-économique. Si nous revenons aux rapports entre psychose et enfermement, nous pouvons, pour le cas clinique qui nous occupe, dresser une cartographie du phénomène et détailler ce lien entre espace carcéral et psychose en dehors de tout causalisme linéaire.

À ce stade, il faut encore préciser ce qu'il convient d'appeler une psychose carcérale et dire en quoi un tel concept présente une véritable utilité clinique. La manifestation psychotique, qu'elle soit aigüe ou chronique, est un phénomène extrêmement complexe qui est la résultante de nombreux *facteurs* (que je prends donc soin de ne pas appeler *causes*). Ces facteurs se trouvent certainement du côté de la biologie (la génétique, la neurophysiologie, etc.), mais aussi du côté de l'environnement et de l'histoire personnelle du sujet. On voit dès lors apparaître une limitation du champ sémantique du concept de psychose carcérale. Une position extrême consisterait à appeler « psychose carcérale » toute manifestation psychotique se produisant en prison, mais ce concept perdrait alors toute valeur discriminatoire et par là même tout intérêt. Mais il est peu justifiable de réduire un concept psychopathologique à son statut situationnel. Je vous propose plutôt de considérer qu'il existe une relation d'« inclusion réciproque » (Sami-Ali, 1977, 2003) entre espace et psychopathologie.

3. Le temps et l'espace du « gate fever »

Pour considérer le *gate fever* comme phénomène psychopathologique, je vous propose de commencer par observer son inscription dans l'espace et le temps. La première caractéristique de l'espace du *gate fever* est qu'il n'est pas réductible à un espace simplement clos ; il s'agit plutôt d'un espace qui le devient. Nous avons affaire à une *procédure* de fermeture de l'espace. Nathan, une fois dans sa cellule, sait ou ne sait pas – ce n'est selon moi pas l'essentiel – qu'il n'y aura plus de fermeture ultérieure. Il est arrivé au sommet de la réclusion ; après cette porte, il n'y aura plus d'autre porte. Le moment du verrouillage de la serrure scelle celui de l'enfermement extrême, où il n'y a plus d'espace à l'intérieur de cet espace ; nous sommes dans l'ultime « poupée russe » de l'inclusion. Nathan a d'abord franchi

le pas de la porte séparant le monde libre du monde des détenus ; il a ensuite franchi plusieurs échelons dans la contention, jusqu'à celui de la cellule qui a marqué son épisode délirant. D'un point de vue spatial, il est donc au paroxysme de l'espace carcéral et c'est à cet *instant* précis que l'épisode du *gate fever* apparaît.

La temporalité du gate fever est une temporalité de l'instant qui, elle aussi, présente quelque chose de paroxysmal. La fermeture de la porte sonne le glas annonçant le début du temps carcéral. À partir de cet instant, le temps ne s'écoulera plus de la même manière. Jusqu'à ce qu'il quitte cette cellule, le temps sera le même et les rythmes se répéteront à l'envi. Le temps se rigidifie et gèle en cet instant qu'il faut au gardien pour tourner la clef, c'est-à-dire en une fraction de seconde. Qu'il sache ou non comment cela se passe en prison, qu'il ait ou non une idée de ce que sera son avenir temporel, Nathan n'en ressentira pas moins qu'il vient de mettre les pieds dans un royaume hors du temps. Ce phénomène est ancré au plus profond du rapport entre son existence et son territoire de vie, c'est-à-dire dans une « conscience anthropologique de soi » car, même s'il ne le comprend pas, son corps le comprend pour lui. Plus que probablement, nous sommes sur cette fraction de seconde plutôt du côté de la sensation que du côté du sens ou du sentiment (Straus, 1935 ; Deleuze, 1981). Cette sensation est un instant qui marque le présent comme éternel, comme une rupture entre l'avant et l'après car « (...) qui dit "instant" dit instant fatal : l'instant c'est l'enveloppement réciproque et contradictoire de l'avant et l'après ; on est encore ce qu'on va cesser d'être et déjà ce qu'on va devenir ; on vit sa mort, on meurt sa vie ; on se sent soi-même et un autre, l'éternel est présent dans un atome de durée; au sein de la vie la plus pleine on pressent qu'on ne fera plus que survivre, on a peur de l'avenir » (Sartre, 1952, p. 9). L'essence spatio-temporelle du gate fever est un épisode instantané (ou un instant épisodique) qui cristallise l'espace de la cellule dans une temporalité du présent et de la répétition.

Je rappelle également qu'il s'agit ici de l'analyse d'un épisode de quelques secondes pour un sujet dont je ne sais quasiment rien et que je ne reverrai pas. Mais cet épisode, selon moi, cristallise et fossilise la réalité spatio-temporelle de l'homme incarcéré.

4. Le vécu émotionnel de Nathan

« J'ai d'un coup ressenti une angoisse comme jamais auparavant. Une angoisse qui partait du ventre, des deux poumons. Je ne comprends pas... J'étais mal dans la chambre (sic), il me semblait qu'il faisait tout noir... Je ne pouvais plus respirer. J'ai vraiment eu très peur ». Les premiers mots de Nathan lorsqu'il parle de son «épisode » le placent directement dans le registre émotionnel. L'émotion qui domine l'atmosphère du gate fever est l'angoisse. L'émotion est localisée : elle se situe dans le corps, en un lieu précis puisqu'il s'agit du ventre et, semble-t-il, plus précisément, au niveau des poumons. De plus, l'angoisse a un effet physiologique ressenti puisqu'elle l'empêche de respirer. Nous sommes donc bien du côté de la sensation et du vécu corporel. Une autre caractéristique de cette angoisse est sa puissance et le fait qu'elle est relativement similaire à d'autres sensations déjà éprouvées par le passé. Mais cette angoisse n'a jamais été ressentie auparavant par Nathan d'une façon aussi intense, allant jusqu'à la rendre indescriptible. Si l'angoisse peut être localisée corporellement, il semble donc qu'elle ne puisse pas franchir la limite du dicible et de l'énonçable. Elle franchit encore moins celle du sens car, lorsque je demande à Nathan s'il peut relier cette émotion à un événement, lui donner un sens ou l'articuler à un objet, il répond qu'il ne le peut pas. La rationalisation de l'émotion s'avère impossible.

Cette cartographie du vécu émotionnel de Nathan peut encore être précisée. Nous pouvons, en effet, approfondir l'étude du «type» d'émotion qui anime Nathan et chercher à «catégoriser» ce vécu émotionnel. Pour cela on peut distinguer les deux grands types d'émotions : l'humeur et l'affect. L'humeur serait une sensation globale de relation au monde, se manifestant sans que le sujet ne s'aperçoive de ce qui génère cette sensation ; alors que l'affect est défini comme une émotion s'exprimant en réponse à un événement (interne ou externe au sujet). Comme Scheler (1913) le proposait déjà, une humeur n'a pas d'« objet intentionnel », mais bien l'affect qui existe grâce à un « objet motivant ». Selon l'exemple proposé par Heidegger (1927), la peur est un affect puisqu'elle se réfère à un « objet du monde », alors que l'anxiété est une humeur puisque, ne se référant pas à un objet du monde, elle est un « mode d'être au monde ». Selon cette conception, l'affect est un état réactionnel et aigu (de relativement brève durée), alors que l'humeur est une manière d'être qui est intimement liée à la notion d'identité (plus stable et prolongée dans le temps).

Dans le cas qui nous occupe, j'ai été attentif à reprendre les mots de Nathan et ce dernier ne parle ni de peur, ni d'anxiété mais bien d'angoisse. Nous devons donner un statut particulier à

cette émotion qui semble s'approprier différentes caractéristiques à la fois de l'affect et de l'humeur. En effet, cette angoisse apparaît brève, on la qualifiera volontiers de « fulgurante ». Elle surgit de façon instantanée et n'est plus présente quelques heures plus tard lorsque je rencontre le sujet dans mon bureau. Lorsque l'on évalue la présence d'une *intentionnalité* et d'un rapport à un *objet motivant*, le discours de Nathan est assez limpide pour que l'on puisse situer son vécu émotionnel du côté de l'humeur. De même, s'il semble qu'avec l'angoisse on soit davantage du côté du « mode d'être au monde » que dans une référence à un « objet du monde », on demeure dans un état aigu et réactionnel que l'on ne peut pas véritablement situer dans le registre d'une « manière d'être ».

Nathan a donc bien raison lorsqu'il parle d'angoisse pour caractériser son ressenti. Il s'agit d'une émotion particulière qui, de prime abord, s'inscrit, *entre affect et humeur*, dans une temporalité aigüe, qui est à la fois non intentionnelle et inarticulée à un objet. Si nous voulons compléter cette définition de l'angoisse, nous pouvons ajouter qu'elle présente un rapport intense au corps vécu et pouvons même préciser que le sujet situe subjectivement l'origine de cette angoisse *dans* son corps (au niveau du ventre et des poumons), ce dernier allant jusqu'à ne plus pouvoir respirer.

De façon plus fondamentale encore, je pense que l'émotion que décrit Nathan est celle qui caractérise le vécu psychotique. La psychose (et particulièrement la schizophrénie) peut être considérée comme un trouble de l'« humeur fondamentale ». La vie affective psychotique est une vie dans laquelle l'émotion est fondamentalement troublée. Il semble en fait que la psychose se caractérise par un trouble de la condition même des émotions. L'émotion originelle qui nous tient attachés, nous relie au monde est troublée. Il s'agit donc de l'émotion qui est à l'origine de toutes les émotions, et un trouble au niveau de celle-ci anéantit toute autre entreprise émotionnelle.

Je reprends donc ici une hypothèse développée par Scheler (2008) d'une stratification émotionnelle et d'une émotion fondamentale en tant que constitution de la possibilité d'« être-au-monde ». Nathan lors de l'épisode du *gate fever* vivrait un trouble de cette « émotion originelle ». on peut comprendre que l'angoisse que décrit Nathan est une émotion effroyable, lui faisant ressentir qu'à cet instant il n'y a pas d'autre possibilité d'émotion que celle-là, qui empêche toute autre forme de vie émotive. C'est probablement cela qui la rend si effrayante et

indescriptible. Si la *peur* qu'elle suscite en lui a un *objet*, c'est le vide, l'émotion paradoxale suscitée par la possibilité d'une réalité sans émotion, c'est-à-dire l'angoisse psychotique par excellence. Nathan a probablement expérimenté, pendant cet instant du *gate fever* le vécu émotionnel psychotique. Il ne peut le verbaliser, ni le rationnaliser car, en son essence même, ce vécu est inracontable et, d'une certaine façon, invivable. Il s'agit donc d'une émotion *paradoxale* marquant l'absence d'émotion. Nathan ressent en cet instant l'*impossibilité* de peur, de joie, de tristesse, etc. Il n'y a à cet instant plus de place pour autre chose que pour l'émotion qui *marque* la disparition de l'émotion.

5. Le triptyque des visages

Venons-en maintenant aux visages de Nathan, j'en retiens trois. Ce triptyque inscrit l'épisode en trois temporalités; chacune associée à un visage différent: le *temps I* dans l'*antichambre du temps carcéral* – le visage m'apparaît « banal », exprimant un air calme et pensif tout en *masquant* mal une certaine nervosité –; le *temps II*, celui qui *marque la fin de l'épisode du gate fever*, c'est-à-dire le moment initial du temps carcéral – ce qui m'interpelle le plus est que j'ai l'impression d'avoir affaire à un autre visage, à une autre *identité*, évoquant la rage –; et le *temps III* qui correspond à une *temporalité carcérale déjà « habitée »* – Nathan entre dans le bureau avec un « troisième » visage qui donne une impression de perspective, comme si son visage se *cachait* maintenant derrière ses épais sourcils que je découvre seulement.

Je souligne que, pour qualifier le « deuxième » visage de Nathan, j'ai préféré le mot rage au mot colère, car ce dernier aurait suggéré l'existence d'un objet à l'origine de cet état (affect). En l'occurrence, il semble ici qu'il s'agisse plutôt d'une rage ne se rapportant à aucun objet déterminé. Cette « humeur brève » que je ressentais peut être mise en relation avec ces paroles énigmatiques de Nathan que nous n'avons pas encore interrogées : « *Ils m'en veulent, ils ont fermé, ils m'en veulent ... Il fait tout noir* ». Ces paroles ont une importance considérable car, d'un point de vue diagnostique, elles font également passer l'événement d'une crise d'angoisse vers un épisode délirant. On ne se limite pas à une sensation corporelle (donc à une crise d'angoisse) mais Nathan inscrit sa situation dans une relation à des persécuteurs. Nathan ne reparle pas par la suite de la nomination de ces persécuteurs qu'il n'identifie pas. Nous ne

saurons jamais s'il s'agissait des deux agents qui l'ont conduit à sa cellule (mais alors à qui parlait-il ? Pourquoi ne dit-il pas : « *vous m'en voulez* » ?).

Ce qui me semble intéressant est de faire le constat de ces trois visages qui, pour une subjectivité externe (la mienne), semblaient quasiment véhiculer trois personnes différentes. Ces trois faces n'avaient pas la faculté de permanence dans le temps qui nous permet de savoir intuitivement que nous avons affaire à une même personne porteuse d'une identité *spécifique*.

6. Mais qu'est-ce qu'un visage?

On connait l'interprétation que fait Sami-Ali (1977) de l'angoisse du huitième mois (Spitz, 1965). Il suggère qu'émettre l'hypothèse d'un vécu de séparation postule implicitement l'existence d'un espace de séparation déjà acquis, c'est-à-dire considérer que l'espace de l'enfant est déjà organisé dans la tridimensionnalité. De plus, émettre la supposition de la séparation d'avec la mère comme source d'angoisse laisse en suspens la question du visage de l'étranger, qui précisément déclenche cette angoisse.

Sami-Ali estime qu'il faut situer l'ancrage de cette angoisse, plutôt que dans la séparation, dans le processus de différenciation au cours duquel l'enfant acquiert la capacité d'investir sa mère en tant que telle, en tant qu'objet distinct. Et ce processus irait de pair avec celui d'acquisition par l'enfant de son visage propre. L'apparition d'une figure inconnue – l'étranger – signifie la manifestation d'une discontinuité menaçante. À travers ce visage étranger, l'enfant découvre qu'il pourrait être différent du visage de sa mère, celui qu'il a toujours connu. Parallèlement à cette différenciation, l'enfant se retrouve donc étranger à luimême. Ce visage, qui constitue pour les autres l'indice princeps de notre identité, ne nous est accessible que par la médiation du miroir ou du regard de l'autre. Notre visage, qui définit le mieux notre identité, est donc condamné à être ce que nous avons de moins propre. En ce sens, l'angoisse du huitième mois n'est pas une angoisse de séparation mais bien une angoisse de différenciation et même de dépersonnalisation.

Le visage est aussi une *affaire* de société ou plutôt de *possibilité* d'une société : « Dans une Société de statues on s'ennuierait ferme, mais on y vivrait selon la justice et la raison : les statues sont des corps sans visages ; des corps aveugles et sourds, sans peur et sans colère, uniquement soucieux d'obéir aux lois du juste, c'est-à-dire de l'équilibre et du mouvement » (Sartre, 1939, p. 560). Ces lignes sont issues d'un court texte de Sartre, peu connu, qu'il a intitulé *Visages* (qu'il prend également soin de mettre au pluriel). L'enjeu du visage pour notre société d'humains, est le dépassement de la connaissance purement théorique du monde. Sans visage, le monde serait régi par des statues, dans la rationalité explicite la plus pure. Si, pour Sartre, les visages sont prioritairement des « fétiches naturels » (*Ibid.*, p. 560) qui sont la racine nerveuse de l'émotion, il estime également qu'il s'agit de la possession d'autrui puisque « Le malheur c'est que je ne vois pas mon visage (...). Je le porte en avant de moi comme une confidence que j'ignore et ce sont, au contraire, les autres visages qui m'apprennent le mien » (*Ibid.*, p. 561).

7. Le visage du gate fever

Et si le *gate fever* n'était pas autre chose que la disparition de toute possibilité de percevoir un visage? Une autre façon de comprendre l'épisode vécu par Nathan est de concevoir cet instant comme une subite mise en situation d'un futur qui sera dépourvu de visage. Lorsque la porte se referme, ce ne sont pas seulement le temps et l'espace qui se figent, mais c'est aussi toute possibilité pour Nathan d'encore percevoir un visage.

Toujours dans son essai, Sartre donne les deux destins possibles de l'homme en prise avec la question des visages. Le premier (remarquablement superposable à la situation de Nathan) :

« Ainsi des visages. Je suis seul dans une pièce close, noyé dans le présent. Mon avenir est invisible, j'imagine vaguement par-delà (...) les murs, toutes ces indolences sinistres qui me le masquent » (Sartre, 1939, p. 562).

Le second destin, celui de l'aventure sociale de la rencontre des visages (celle que Nathan ne fera plus) lorsqu'un visage entre dans la pièce :

« Quelqu'un entre, m'apporte son visage : tout change. Au milieu de ces stalactites qui pendent dans le présent, le visage, vif et fureteur, est toujours en avance sur mon regard, il se hâte vers mille achèvements particuliers, vers le glissement à la dérobée d'un coup d'œil, vers la fin d'un sourire. (...) il faut que je m'établisse moi aussi dans le futur, au beau milieu de ses projets, pour le voir venir à moi du fond du présent. Un peu d'avenir est entré dans la pièce, une brume d'avenir entoure le visage : son avenir (...). Mais je ne peux voir les figures des hommes qu'à travers leur avenir. Et cela, l'avenir visible, c'est de la magie déjà » (Ibid.).

Bien sûr Nathan percevra encore des visages ; celui du gardien, du directeur de la prison, des autres détenus, et ceux de la vie extérieure quand il sortira. Mais à cet instant, Nathan se trouve *plongé* dans le présent, l'avenir est suspendu. Sans visage, Nathan est réduit à l'état de chose inerte et « les mouvements des choses inertes sont de curieux mélanges de néant et d'éternité » (*Ibid*). L'absence de visage induit une impossibilité de créer son propre temps.

Nous pouvons maintenant revenir une seconde fois sur les cris énigmatiques de Nathan nommant des persécuteurs : « *Ils m'en veulent, ils ont fermé, ils m'en veulent ... Il fait tout noir* ». Ces « persécuteurs », quels qu'ils soient sont des personnes sans visage. Comme le dit Nathan, il ne peut rien voir, il est dans l'obscurité : « *il fait tout noir* ». À travers cet épisode du *gate fever*, Nathan est, en quelque sorte, plongé du côté du monde des *statues* et des *ustensiles*. Personne ne rentrera dans sa cellule pour lui « donner » son visage. Le monde, en une fraction de seconde, se limite à un espace clos et une temporalité de l'instant, dans lesquels les émotions et les visages n'ont pas droit de cité et n'auront, pour ce *présent continu*, plus jamais voix au chapitre.

Conclusion : Vers une première définition du corps carcéral

Cet épisode vécu par Nathan est une démonstration éblouissante de l'« univers carcéral » (voir Englebert, 2013). Il en cristallise l'ensemble des problématiques fondamentales. Cet espace et ce temps paradoxaux, cette problématique du visage et de son existence dans le regard d'autrui, son identité trouble ; ces quelques secondes du *gate fever* contiennent toutes

les données essentielles à la compréhension de l'homme en prison. Néanmoins, et pour terminer, une dimension – peut-être la plus essentielle – n'a pas été analysée de façon détaillée. Il s'agit du *corps*.

Radicalement, c'est l'expérience du corps qui est interrogée chez Nathan. Le corps dans cette expérience du *gate fever* présente deux facettes : une de *réceptivité* et une de *disparition*.

La facette de réceptivité est d'abord celle du corps de Nathan lorsqu'il est soumis à la sensation du gate fever. Le corps est le contenant de l'angoisse et le véhicule de cette émotion. Se situant alors au-delà de la pensée rationnelle de Nathan, le corps de Nathan comprend ce que sa pensée, son identité narrative, n'a pas encore pu « reconnaître ». Son corps, lorsque la porte se verrouille, « comprend » instantanément cette perte de repères temporels, cette disparition du visage et du regard d'autrui. Ce corps vit l'enfermement, il se « sait » détenu et privé de liberté.

La seconde *facette est celle de la disparition*. Il n'y a pas que le visage qui disparaît dans le *gate fever*; la transformation en statue induit aussi une mutation du corps. Le corps de Nathan ne sera plus *vu* et Nathan ne pourra plus *voir* d'autres *regarder* son corps. Son corps n'existe plus que pour lui qui ne peut le voir. Autrui donne en fait un *sens*, une *raison d'être* au corps vécu. L'épisode de Nathan est une mise en *situation* où le corps de l'autre n'existe plus. Comme le souligne Sartre, «l'autre accomplit pour nous une fonction dont nous sommes incapables, et qui pourtant nous incombe : nous voir comme nous sommes » (Sartre, 1943, p. 394). La problématique vécue par Nathan est donc cette *disparition* du corps aux yeux d'autrui. Plus généralement le sujet en prison ne peut plus dire de façon aussi claire et persistante qu'un sujet libre : « J'existe pour moi comme connu par autrui à titre de corps » (*Ibid.*, p. 392). La situation de Nathan nous permet d'observer qu'en prison, la dimension intersubjective du corps est entravée, et remet donc en question l'existence de ce corps qui ne reçoit plus l'impulsion qu'autrui est en mesure de lui fournir.

Références:

Al Chaabani, S. & Bataille, M. (2002). Troubles psychotiques et dissociatifs en milieu carcéral. *Rev Med Liège*, 57(12), 793-8.

Archer, E. (2000). Pour en finir avec les « psychoses carcérales. Forensic, 1, 27-31.

Bezaury, J.-P. & Faruch, C. (1991). Psychoses carcérales : aspects cliniques actuels. In *Actes du premier congrès international de l'association mondiale de psychiatrie et de psychologie légales* (pp. 192-201). Paris : Expansion scientifique française.

Chastang, F., Cahen, E., Marchal, B., Zuber, M.P. & Boissenin, J.M. (1991). Psychose carcérale : mythe ou réalité ?. In *Actes du premier congrès international de l'association mondiale de psychiatrie et de psychologie légales* (pp. 183-91). Paris : Expansion scientifique française.

Deleuze, G. (1981). Francis Bacon: Logique de la sensation. Paris: Seuil. 2002.

Englebert, J. (2013). Psychopathologie de l'homme en situation. Paris : Hermann.

Heidegger, M. (1927). Être et temps. Paris : Gallimard. 1986.

Ricœur, P. (1965). De l'interprétation : Essai sur Freud. Paris : Seuil

Sami-Ali. (1974). L'espace imaginaire. Paris : Gallimard.

Sami-Ali. (1977). Corps réel, corps imaginaire. Paris : Dunod. 1998.

Sami-Ali. (2003). Corps et âme : Pratique de la théorie relationnelle. Paris : Dunod.

Sartre, J.-P. (1939). Visages. In M. Contat & M. Rybalka (Éds) *Les Ecrits de Sartre*. (pp. 560-564). Paris : Gallimard. 1970.

Sartre, J.-P. (1943). L'être et le néant. Paris : Gallimard.

Sartre, J.-P. (1952). Saint Genet: comédien et martyr. Paris: Gallimard. 2010.

Scheler, M. (1913). Le formalisme en éthique et l'éthique matériale des valeurs : essai nouveau pour fonder un personnalisme éthique. Paris : Gallimard. 1991.

Scheler, M. (2008). *The Constitution of the Human Being*. (trad. J. Cutting). Milwaukee: Marquette University Press.

Scott, G.D. (1969). The prisoner of society: psychiatric syndromes in captive society. *Correctional Psychologist*, 3(7), 5.

Spitz, R. (1965). De la naissance à la parole. Paris : PUF. 1973.

Straus, E. (1935). *Du sens des sens : Contribution à l'étude des fondements de la psychologie*. Grenoble : Éditions Jérôme Millon. 2000.

Tesu-Rollier, D. & Coutanceau, R. (2007). Cliniques et psychopathologie en milieu carcéral. *Ann Med Psychol*, 165(1), 8-12.

Wulfman, R. (1982). Les psychoses carcérales. L'information psychiatrique, 58(5), 649-52.